

ICI, GRAND POITIERS...

vous donne la parole

QUELLES MOBILITÉS SUR GRAND POITIERS EN 2035 ?

Réunion publique

Lundi 16 décembre à 19h

Salle de la Poterie, Chauvigny



Consultez le document
en amont de la réunion
publique sur la plateforme
jeparticipe.grandpoitiers.fr



Découvrez les 28 actions réparties en 5 orientations pour répondre aux enjeux du territoire et aux besoins des habitantes et des habitants de Grand Poitiers.

Plan de mobilité : la concertation lancée début décembre

Grand Poitiers a défini une trentaine d'actions à mener pour son plan de mobilité 2025-2035. Les habitants vont être concertés sur ces sujets et invités à partager leur avis.

Établir un plan de mobilité est une obligation pour toute agglomération de plus de 100 000 habitants. Grand Poitiers y voit aussi une nécessité, avec 2 grands objectifs :

- Favoriser et faciliter les déplacements de tous les habitants du territoire ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont les transports sont localement le premier émetteur.

Des actions chiffrées

Le plan de mobilité a fixé ses objectifs jusqu'à 2035.

Ils sont significatifs : augmenter de 40 % la part des déplacements en transport en commun ; poursuivre l'aménagement d'itinéraires cyclables (actuellement 14 km/an) et multiplier ainsi par 3 le nombre de déplacements à vélo ; encourager les déplacements piétons avec des parcours plus pratiques et sûrs ; intégrer la facilité des déplacements dans tout projet d'urbanisme.

4 réunions publiques

4 réunions publiques pour présenter le plan de mobilité sont programmées dans les 4 secteurs de Grand Poitiers :

- Mercredi 4 décembre à 19h à Buxerolles, salle des Castors
- Lundi 9 décembre à 19h à Lusignan, espace France Services
- Lundi 16 décembre à 19h à Chauvigny, salle de la Poterie
- Mardi 17 décembre à 19h à Dissay, salle du conseil municipal de la mairie

Enquête publique

L'enquête publique se déroulera du lundi 23 décembre au jeudi 23 janvier 2025. Le rapport principal est disponible pour consultation sur la plateforme jeparticipe.grandpoitiers.fr. Le commissaire-enquêteur assurera des permanences dans 6 communes suivant le calendrier ci-dessous :

Buxerolles, hôtel de ville : lundi 23 décembre de 14h30 à 17h30 ; mardi 7 janvier de 9h à 12h ; lundi 20 janvier de 14h30 à 17h30

Chauvigny, hôtel de ville : vendredi 27 décembre de 9h à 12h ; lundi 6 janvier de 14h à 17h ; jeudi 16 janvier de 9h à 12h

Jaunay-Marigny, hôtel de ville : lundi 23 décembre de 14h à 17h ; jeudi 16 janvier de 15h à 18h ; lundi 20 janvier de 9h à 12h

Lusignan, espace France Services : vendredi 27 décembre de 14h à 17h ; mardi 7 janvier de 14h à 17h ; jeudi 23 janvier de 8h30 à 12h30

Poitiers, hôtel communautaire, 84 rue des Carmélites : lundi 23 décembre de 9h à 12h ; vendredi 3 janvier de 14h30 à 17h30 ; jeudi 23 janvier de 14h30 à 17h30

Saint-Benoît, hôtel de ville : vendredi 3 janvier de 8h30 à 11h30 ; mercredi 15 janvier de 13h30 à 16h30 ; mardi 21 janvier de 14h à 17h